

	<p>Ville de Saint-Loubès (Gironde)</p> <p>Séance du Conseil Municipal du lundi 28 mars 2011, 18h00</p>	<p><u>COMPTE RENDU</u></p> <p><i>Articles L2121-25 et R2121-11 du Code général des collectivités territoriales</i></p>
---	--	---

NOMBRE DE MEMBRES :

DATE DE LA CONVOCATION : 21/03/2011

DATE D’AFFICHAGE : 21/03/2011

Afférents au Conseil Municipal :29

En exercice :29

L’an deux mil onze et le vingt-huit mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LOUBÈS, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, en l’hôtel de ville de SAINT-LOUBÈS, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Présents	DURAND Pierre BARIANT Pierre BELMONTE Brigitte BERTHELIER Jean Michel BONNAMY Monique BONNEAU CASTET Jean-François BOVA Marie (arrivée à 18h20) DURAND Agnès DUVERNE Bernard GONZALEZ José GOULLAUD Françoise HAUTEFAYE Colette	KNIBBS Paula LAMBERT Sylvie LIGNAC Bernadette MASSONNEAU Bernard MAUGET Denis (arrivé à 18h20) REY Gérard RODRIGUEZ André RUBIO Marie-Christine RUNDSTADLER Marianna SEVERIN Marie France STURNY Lilian
Absents qui avaient donné pouvoir	BAUDET Jean-Michel : pouvoir donné à BARIANT Pierre ROUX Serge : pouvoir donné à GONZALEZ José TERRIEN Alain : pouvoir donné à BONNEAU-CASTET Jean-François TEYNAT Marie : pouvoir donné à DURAND Pierre	
Absents	GIACOMINI Pierre QUILICO Chantal	
Secrétaire de séance	LIGNAC Bernadette	

§§§

Le procès-verbal du précédent conseil est examiné. Des remarques sont faites qui seront consignées dans le procès-verbal de la séance.

Le procès-verbal de la séance du 24 janvier 2011 est adopté à l’unanimité.

Monsieur le Maire désigne un secrétaire de séance parmi les membres du conseil municipal puis aborde l’ordre du jour.

I – FINANCES

COMPTES DE GESTION

Le trésorier comptable de la commune, établit un compte de gestion par budget voté. Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes. Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité),
- le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité.

Le compte de gestion est soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion).

D 2011-03-01 – COMPTE DE GESTION DU BUDGET COMMUNAL 2010 (voir annexe p 2-3-4-5-6)

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative au compte de gestion budget communal est adoptée à l'unanimité.

D 2011-03-02 – COMPTE GESTION DU BUDGET CENTRE CULTUREL 2010 (voir annexe p 19)

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative au compte de gestion budget du centre culturel est adoptée à l'unanimité.

D 2011-03-03 – COMPTE GESTION DU BUDGET SPANC 2010 (SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF) (voir annexe p 22)

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative au compte de gestion budget du centre culturel est adoptée à l'unanimité.

COMPTES ADMINISTRATIFS

L'ordonnateur (le Maire) rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le compte administratif du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget au niveau du chapitre des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le vote des comptes administratifs se fait sans Monsieur le Maire, qui sort de la salle du conseil. La séance est présidée en son absence par le doyen des membres du conseil présents, Monsieur Pierre BARIANT.

D 2010-03-04 – COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL 2010 (voir annexe p 2-3-4-5-6)

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative au compte administratif du budget communal 2010 est adoptée par 22 voix pour, 2 voix contre (BONNEAU-CASTET Jean-François, TERRIEN Alain) et 2 abstentions (MAUGET Denis, DURAND Agnès).

D 2010-03-05 – COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET CENTRE CULTUREL 2010 (voir annexe p 19)

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative au compte administratif du budget centre culturel 2010 est adoptée par 21 voix pour, 3 voix contre (BONNEAU-CASTET Jean-François, TERRIEN Alain, KNIBBS Paula) et 2 abstentions (MAUGET Denis, DURAND Agnès).

D 2010-03-06 – COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET SPANC 2010 (voir annexe p 19)

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative au compte administratif du budget SPANC 2010 est adoptée par 21 voix pour et 5 voix contre (BONNEAU-CASTET Jean-François, TERRIEN Alain, MAUGET Denis, DURAND Agnès, KNIBBS Paula).

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Les Comptes Administratifs 2010 présentent des soldes qu'il convient d'affecter au Budgets 2011.

D 2011-03-07 - AFFECTATION DU RÉSULTAT 2010 BUDGET COMMUNAL (voir annexe p 6)

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative à l'affectation de résultat 2010 du budget communal est adoptée par 23 voix pour, 2 voix contre (BONNEAU-CASTET Jean-François, TERRIEN Alain) et 2 abstentions (MAUGET Denis, DURAND Agnès).

D 2011-03-08 - AFFECTATION DU RÉSULTAT 2010 BUDGET CENTRE CULTUREL (voir annexe p 19)

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative à l'affectation de résultat 2010 du budget communal est adoptée par 22 voix pour, 3 voix contre (BONNEAU-CASTET Jean-François, TERRIEN Alain, KNIBBS Paula) et 2 abstentions (MAUGET Denis, DURAND Agnès).

D 2011-03-09 - AFFECTATION DU RÉSULTAT 2010 BUDGET SPANC (voir annexe p 22)

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative à l'affectation de résultat 2010 du budget communal est adoptée par 22 voix pour et 5 voix contre (BONNEAU-CASTET Jean-François, TERRIEN Alain, MAUGET Denis, DURAND Agnès, KNIBBS Paula).

BUDGET 2011

A la suite de la présentation faite lors de la commission des finances, il est proposé au conseil municipal de délibérer sur les budgets suivants :

D 2010-03-10 – BUDGET COMMUNAL 2011 (voir annexe p 7)

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative au budget communal 2010 est adoptée par 23 voix pour et 4 voix contre (BONNEAU-CASTET Jean-François, TERRIEN Alain, MAUGET Denis, DURAND Agnès).

D 2010-03-11 – BUDGET ANNEXE CENTRE CULTUREL 2011 (voir annexe p 19)

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative au budget annexe centre culturel 2011 est adoptée par 22 voix pour et 5 voix contre (BONNEAU-CASTET Jean-François, TERRIEN Alain, MAUGET Denis, DURAND Agnès, KNIBBS Paula).

D 2010-03-12 – BUDGET ANNEXE SPANC 2011 (voir annexe p 22)

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il

est procédé au vote.

La délibération relative au budget annexe SPANC 2011 est adoptée par 24 voix pour et 3 voix contre (MAUGET Denis, DURAND Agnès, KNIBBS Paula).

D 2011-03-13 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2011 (voir annexe p 17)

A la suite de la présentation faite lors de la commission finances, il est proposé au conseil municipal de délibérer sur les subventions aux associations pour l'année 2011.

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative aux subventions 2011 des associations est adoptée par 23 voix pour et 4 abstentions (BONNEAU-CASTET Jean-François, TERRIEN Alain, MAUGET Denis, DURAND Agnès).

D 2011-03-14 – DGE BÂTIMENTS 2011

Les conditions d'éligibilité à la Dotation Générale d'Équipement permettraient de solliciter une aide financière au titre du programme des travaux bâtiments, soit 35 % de l'investissement hors taxes plafonné à 100 000 €, soit 35 000 €, ce taux est majoré de 5% lorsque les travaux permettent de réaliser des économies d'énergie et l'accessibilité aux personnes handicapées.

OBJET	MONTANT
Création d'un accueil enfants (ancien logement de fonction La Fontaine)	200 000,00 €
DGE Bâtiments sollicitée (40%)	40 000,00 €

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative à la DGE Bâtiments 2011 est adoptée à l'unanimité.

D 2011-03-15 – FDAEC 2011

L'assemblée départementale a reconduit dans le cadre du vote de son budget le dispositif du FDAEC (Fond Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes). Celui-ci permet à l'ensemble des communes girondines d'investir dans le maintien et l'amélioration des équipements et l'acquisition de matériels communaux. Les opérations éligibles (travaux de voirie, travaux sur bâtiments, acquisition de matériel ou de mobilier) concernent les opérations relevant d'investissement réalisées sous maîtrise d'ouvrage communal voire intercommunal, en cas de compétence transférée. Le cumul de la subvention FDAEC avec une autre subvention départementale pour une même opération n'est pas autorisé.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le plan de financement suivant :

OBJET	MONTANT
Travaux d'aménagement de voirie chemin de l'Esventat	376 500,00 €

FDAEC	38 143,19 €
-------	-------------

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative au FDAEC 2011 est adoptée à l'unanimité.

D 2011-03-16 – CONSEIL GÉNÉRAL – DEMANDE DE SUBVENTION COURTS DE TENNIS

Il est proposé de solliciter une subvention auprès du Conseil Général concernant la rénovation des courts de tennis au complexe sportif.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le plan de financement suivant :

OBJET	MONTANT
Réfection de deux courts de tennis	75 000,00 €
Subvention sollicitée (20%)	12 000,00 €

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative à la subvention du Conseil Général pour la réfection des courts de tennis est adoptée à l'unanimité.

D 2011-03-17 – FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS – DEMANDE DE SUBVENTION COURTS DE TENNIS

Il est proposé de solliciter une subvention auprès de la Fédération Française de Tennis pour la rénovation des courts de tennis au complexe sportif.

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le plan de financement suivant :

OBJET	MONTANT
Réfection de deux courts de tennis	75 000,00 €
Subvention sollicitée (20%)	3 000,00 €

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative à la subvention de la Fédération Française De Tennis pour la réfection des courts de tennis est adoptée à l'unanimité.

D 2011-03-18 – CONSEIL GÉNÉRAL - DEMANDE DE SUBVENTION ÉQUIPEMENT DES ÉCOLES

Il est proposé de solliciter une subvention auprès du Conseil Général dans le cadre du renouvellement du mobilier scolaire (3 classes).

OBJET	MONTANT
Achat de mobilier scolaire 2 classes	5 200,00 €
Subvention sollicitée (20%)	836,00 €

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative à la subvention du Conseil Général pour l'équipement des écoles est adoptée à l'unanimité.

D 2011-03-19 – CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALES - DEMANDE DE SUBVENTION ALSH LA FONTAINE

Il est proposé de solliciter une subvention auprès de la CAF de la Gironde à hauteur de 30 % du projet de réhabilitation du logement de fonction de l'école Jean de la Fontaine en ALSH maternel (travaux 200 000 € et équipement 25 000 €).

Il est proposé au conseil municipal d'adopter le plan de financement suivant :

OBJET	MONTANT
Travaux et équipement de l'Alsh La Fontaine	225 000,00 €
Subvention sollicitée (20%)	36 180,00 €

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative à la subvention de la CAF pour les travaux et l'équipement de l'ALSH La Fontaine est adoptée à l'unanimité.

D 2011-03-20 – RÉDUCTION DE TITRES

Il est proposé au conseil municipal de procéder à la réduction des titres suivants :

- Titre 555/10 35 € Atelier Poterie
- Titre 555/10 28,50 € Transport scolaire, restaurant scolaire
- Titre 509/10 57,50 € École Multi-sports.

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative à la réduction de titres est adoptée à l'unanimité.

D 2011-03-21 – TARIFS COMMUNAUX

Il est proposé au conseil municipal de fixer les tarifs des différents tarifs des services municipaux à partir du 1er septembre 2011. La hausse proposée correspond à la hausse dues prix en 2010 , à savoir 1,5 % arrondi au dixième supérieur (voir annexe p 24).

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative aux tarifs communaux est adoptée à l'unanimité.

D 2011-03-22 – TARIFS ALSH

Il est proposé au conseil municipal de délibérer sur les différents tarifs concernant les Accueils de Loisirs Sans Hébergement à partir du 1er septembre 2011 en appliquant une hausse de 1,5 %. arrondi au dixième supérieur (voir annexe p 25).

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative aux tarifs ALSH est adoptée à l'unanimité.

D 2011-03-23 – TARIFS VACANCES SPORTIVES PRINTEMPS

Les vacances sportives auront lieu du 18 au 22 avril 2011, il convient de fixer la participation des familles selon le quotient familial , le tarif restant identique:

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative aux tarifs vacances sportives printemps est adoptée à l'unanimité.

II – MARCHÉS PUBLICS

D 2011-03-24 – MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE CUISINE CENTRALE

A la suite de la réunion du jury de concours le 9 février 2011 et de la réunion de la commission d'appels d'offres le 10 mars 2011, il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché public concernant la maîtrise d'œuvre pour la construction de la future cuisine centrale (voir rapport de présentation joint en annexe).

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative au marché de maîtrise d'œuvre cuisine centrale est adoptée par 25 voix pour et 2 voix contre (MAUGET Denis, DURAND Agnès).

D 2011-03-25 – MARCHÉ DE GESTION DES INSTALLATIONS THERMIQUES

A la suite de la réunion de la commission d'appels d'offres le 11 février 2011, il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché public concernant le chauffage des bâtiments communaux (voir rapport de présentation joint en annexe).

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative au marché de gestion des installations techniques est adoptée par 26 voix pour et 1 abstention (MAUGET Denis).

III- URBANISME

D 2011-03-26 – ACHAT DE TERRAIN LA RAFFETTE

Afin de desservir la zone artisanale de la Raffette, des travaux de confortement et d'élargissement ont été menés par la communauté des communes. L'emprise de la voie étant modifiée, il convient d'acquérir auprès de Madame De Fougères propriétaire, une bande de terrain d'une surface de 995 m² au prix de 5 € le m².

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative à l'achat de terrains à La Raffette est adoptée à l'unanimité.

D 2011-03-27 – CONVENTION GRDF

Gaz Réseaux Distribution France propose de passer une convention afin de permettre la communication aux services de la commune des données numérisées des réseaux de distribution de gaz . Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante. (Annexe jointe)

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative à la convention avec GRDF est adoptée par 25 voix pour et 2 voix contre (MAUGET Denis, DURAND Agnès).

D 2011-03-28 – CONVENTION ERDF

Électricité Réseaux Distribution France Territoire Gironde propose de passer une convention afin de permettre la communication aux services de la commune des données numérisées des réseaux de distribution de électricité ou gaz. Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante. (Annexe jointe)

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative à la convention avec ERDF est adoptée par 25 voix pour et 2 voix contre (MAUGET Denis, DURAND Agnès).

D 2010-03-29 – DÉNOMINATION DE VOIES

Deux nouveaux lotissements ont été créés sur la commune : Le Clos de Gary, sur les terrains LESNIER situés Chemin du Gary et le Clos de Grafeuil, situé derrière la future maison de retraite rue du Moulin Rouge.

Il convient de procéder à la dénomination des voies qui desserviront ces programmes de logements afin de pouvoir procéder à leur numérotation.

Propositions :

- rue Frédéric Chopin,
- rue Frédéric Mistral,
- rue Camille Saint-Saëns ,
- rue Rouget de Lisle,
- rue des Mimosas,
- rue Pierre et Marie Curie,
- rue Georges Charpak,
- rue du Professeur Langevin,
- rue Isaac Newton,

ou tout autre proposition.

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est proposé de nommer la voie située chemin du Gary : rue Frédéric Chopin ; et de nommer la voie située Clos de Grafeuil : rue Frédéric Mistral. Il est procédé au vote.

La délibération relative à la dénomination de voies est adoptée à l'unanimité.

D 2010-03-30 – MODIFICATION DU PLU

Suite à la délibération du 26 octobre 2010 lançait la procédure de modification du PLU sur les points suivants :

- mise en cohérence du PLU et du PPRI concernant les reconstructions après sinistre,
- modification de l'article 11 du PLU pour les zones UA-UC-UG-UY-AU-A et N concernant les toitures des bâtiments annexes,
- suppression de l'emplacement réservé n°2 initialement prévu pour la réalisation d'une cuisine centrale.

Monsieur le Maire expose que le registre mis à disposition du public durant toute la durée de l'enquête du 17 janvier au 18 février 2011 n'a fait l'objet d'aucune observation. Madame Carole ANCLA, nommée Commissaire enquêteur, a remis son rapport d'enquête assorti d'un avis favorable avec réserve que la reconstruction après sinistre en zone inondable permette d'assurer la sécurité des personnes et des biens et de réduire la vulnérabilité conformément aux prescriptions du PPRI.

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative à la modification du PLU est adoptée à l'unanimité.

IV – DIVERS

D 2010-03-31 – BILAN 2010 DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Le bilan annuel de l'aire d'accueil des gens du voyage est soumis au conseil municipal pour avis, le document est annexé au présent ordre du jour.

Ce rapport est présenté pour information au conseil municipal. Le Conseil municipal débat. Ce débat ne donne pas lieu à un vote .

D 2010-03-32 – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES – MODIFICATION DES STATUTS

Monsieur le Président de la communauté des communes nous transmet le projet de modification des statuts de la CDC afin de le soumettre à l'approbation du conseil municipal : mise à jour du tableau de la liste des voiries de la compétences de la communauté de communes. (voir annexe jointe)

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative à la modification des statuts de la CDC est adoptée par 24 voix pour et 3 abstentions (MAUGET Denis, DURAND Agnès, KNIBBS Paula).

D 2010-03-33 – CONVENTION SCÈNES D'ÉTÉ EN GIRONDE

Dans le cadre de la manifestation d'ouverture des « Scènes d'été en Gironde » le 20 mai 2011 à SAINT-LOUBES, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention partenariale avec le Conseil Général de la Gironde.

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative à la modification des statuts de la CDC est adoptée par 25 voix pour et 2 abstentions (MAUGET Denis, DURAND Agnès).

D 2010-03-34 – TARIFS REPAS FESTIVAL DU JEU

Dans le cadre des repas du Festival du Jeu 2011, il est proposé de fixer les tarifs de la manière suivante :

Tarif général :	15 €
Tarif enfant :	8 €
Tarif personnel et bénévoles	7 €

Ce projet de délibération est présenté au Conseil municipal. Après débat de celui-ci, il est procédé au vote.

La délibération relative aux tarifs du repas du Festival du Jeu est adoptée à l'unanimité.

V – QUESTIONS DIVERSES

Une fois l'ordre du jour épuisé, il est procédé au tour de table.
Une fois le tour de table effectué, la séance est levée à 20h30.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 28 MARS 2011	
TABLEAU DES DÉLIBÉRATIONS	
D2011-03-01	COMPTE DE GESTION DU BUDGET COMMUNAL 2010
D2011-03-02	COMPTE DE GESTION DU BUDGET CENTRE CULTUREL 2010
D2011-03-03	COMPTE DE GESTION DU BUDGET SPANC 2010
D2011-03-04	COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET COMMUNAL 2010
D2011-03-05	COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET CENTRE CULTUREL 2010
D2011-03-06	COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET SPANC 2010
D2011-03-07	AFFECTATION DU RESULTAT 2010 BUDGET COMMUNAL
D2011-03-08	AFFECTATION DU RESULTAT 2010 BUDGET CENTRE CULTUREL
D2011-03-09	AFFECTATION DU RESULTAT 2010 BUDGET SPANC
D2011-03-10	BUDGET COMMUNAL 2011
D2011-03-11	BUDGET ANNEXE CENTRE CULTUREL 2011
D2011-03-12	BUDGET ANNEXE SPANC 2011
D2011-03-13	SUBVENTIONS 2011
D2011-03-14	DGE BÂTIMENTS 2011
D2011-03-15	FDAEC 2011
D2011-03-16	CONSEIL GÉNÉRAL - SUBVENTION COURTS DE TENNIS
D2011-03-17	FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS – SUBVENTION COURTS DE TENNIS
D2011-03-18	CONSEIL GÉNÉRAL – ÉQUIPEMENT DES ÉCOLES
D2011-03-19	CAF - DEMANDE DE SUBVENTION ALSH LA FONTAINE
D2011-03-20	RÉDUCTION DE TITRES
D2011-03-21	TARIFS COMMUNAUX
D2011-03-22	TARIFS ALSH
D2011-03-23	TARIFS VACANCES SPORTIVES DE PRINTEMPS
D2011-03-24	MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE CUISINE CENTRALE
D2011-03-25	MARCHÉ DE GESTION DES INSTALLATIONS THERMIQUES
D2011-03-26	ACHAT DE TERRAIN LA RAFETTE
D2011-03-27	CONVENTION GRDF
D2011-03-28	CONVENTION ERDF
D2011-03-29	DÉNOMINATION DE VOIES
D2011-03-30	MODIFICATION DU PLU
D2011-03-31	BILAN 2010 AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
D2011-03-32	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES – MODIFICATION DES STATUTS
D2011-03-33	CONVENTION SCÈNES D'ÉTÉ EN GIRONDE
D2011-03-34	TARIF REPAS FESTIVAL DU JEU